

Rigaud Hors les murs

Samedi 18 avril 2026

Voyage à SÈTE

SÈTE ET VALÉRY, BRASSENS, VARDÀ... ET LES AUTRES

Pourquoi aller à Sète en ce mois d'avril printanier ?



Sète est connue depuis l'Antiquité sous le nom de **Setius Mons** puis **Seta** au Moyen-Age et enfin, **Cette** au XVIII^e siècle. Ce n'est qu'en 1928 que nom et orthographe sont stabilisés, comme le rappelle Georges Brassens dans sa chanson :

« La petite presqu'île, Où jadis bien tranquille, Moi je suis né natif, Soit dit sans couillonnade, Avait le nom d'un adjectif démonstratif, [...] »

Mais voyant l'infamie, Dans cette homonymie, Des bougres s'en sont plaint, Tellement que bientôt, On a changé l'ortho-graphe du nom du patelin [...] ».

Certes, nombre d'entre vous ont déjà foulé les pavés du port de pêche ; en effet, sa situation insulaire entre mer, étang, canaux et graus, sous le regard du Mont Saint-Clair et sa connexion à Marseillan par un long lido font de **Sète** une destination attractive.

Sète fait aussi son cinéma. Depuis 1937, plus d'une soixantaine de longs métrages y ont été tournés. Et, ces dernières années, le petit écran offre aussi des fictions et des séries, comme *Candice Renoir* ou *Demain nous appartient* dont le cadre se situe à **Sète**.

Ainsi, le Cercle Rigaud a voulu ce parcours sétois pour explorer un patrimoine occitan qui nous est cher autour de l'art contemporain et de la culture populaire.



CERCLE
RIGAUD

LE CERCLE DES AMIS DU MUSÉE D'ART HYACINTHE RIGAUD

Rigaud Hors les murs

SÈTE et Valéry, Brassens, Varda... et les autres

► Le musée Paul Valéry

Avec 4000 œuvres proposées au public, le **musée Paul-Valéry** est une destination idéale pour les amateurs de peinture et du poète.

Cet édifice baigné de lumière, constitué de béton et de verre, cerné de jardins verdoyants, accueille des manifestations en plein air consacrées aux expositions du musée : conférences, rencontres littéraires, soirées de chant et de théâtre de poche... Niché sur une terrasse dominant le *Cimetière marin* et la *grande bleue*, le musée jouit en outre d'une situation géographique exceptionnelle, qui mérite assurément le détour.

À noter : **Paul Valéry** est en quelque sorte l'âme de l'île singulière. Né à Sète en 1871, l'écrivain-poète philosophe était un prodige d'ambivalence : à la fois académicien célébré, mondain et solitaire, sceptique face à l'avant-garde et théoricien visionnaire.

Il incarnait la figure du créateur noble ; dévoué aux plus hautes exigences de l'inspiration et prenant une part plus qu'active dans les débats de la vie publique, cet homme remarquable a été célébré par des funérailles nationales et inhumé à Sète, au *cimetière Saint-Charles* qui porte aujourd'hui le nom de son poème « *Le Cimetière marin, ce toit tranquille, où marchent des colombes* ».

► Le CRAC

Le **Centre Régional d'Art Contemporain** s'ouvre face au port de pêche. Ouvert en 1997, ces anciens entrepôts frigorifiques de poisson ont été réhabilités par l'architecte *Lorenzo Piqueras*. Son projet artistique est ouvert sur la Méditerranée et orienté naturellement vers les cultures du « milieu du monde ». Il s'inscrit sur les voies de communication historiques et artistiques qui transitent de l'Italie à l'Espagne, du Nord au Sud, et de l'Orient à l'Occident.

Le déroulement des expositions privilégie le dialogue entre les œuvres pour proposer au public un changement de point de vue, de nouvelles clés de lecture dans un lieu vivant, en favorisant l'approche de l'art contemporain, dans le temps et la durée.

Depuis son ouverture, le **CRAC** a présenté plus de 700 artistes représentatifs de la scène artistique nationale et internationale contemporaine.



Rigaud Hors les murs

SÈTE et Valéry, Brassens, Varda... et les autres



► La visite panoramique de Sète

Pour terminer cette journée nous vous invitons à une visite historique de la ville de **Sète** sise dans le *bassin de Thau*.

Pour cela, un guide de l'office du tourisme de **Sète** montera dans le bus avec nous pour nous faire découvrir les *canaux*, le *cadre royal*, le *port de pêche*, le *théâtre de la mer*, avec 2 arrêts commentés aux sites des *Pierres Blanches* et au *Belvédère du Mont Saint-Clair*.



LE VOYAGE

► ALLER : samedi 18 avril 2026

- **8h00** : Départ de Perpignan
- **10h00 et 10h30 : Musée Paul Valéry**
Visite guidée de l'exposition permanente et de l'exposition temporaire sur André Cervéra, artiste sétois (2 groupes en alternance, avec un décalage de 30 mn)
- **12h00 -14h00** : Repas libre... mais pour ceux qui le désirent, nous pouvons réserver un repas bistrannique avec une spécialité sétoise, dont le détail et le supplément de prix vous seront communiqués quelques jours avant le départ (le signaler lors de votre inscription)
- **14h15/15h00 et 15h15/16h00 : CRAC** - Visite guidée de l'exposition temporaire sur Lucy Mackensy (en 2 groupes séparés)
- **16h30** : Visite panoramique guidée en bus avec un guide conférencier de l'office du tourisme

► RETOUR :

- **18h00** : Départ de Sète
- **20h00** : Arrivée à Perpignan

► **Tarif : 70 € par personne** incluant le transport en autocar aller-retour, les entrées avec 3 visites guidées.



**CERCLE
RIGAUD**

LE CERCLE DES AMIS DU MUSÉE D'ART HYACINTHE RIGAUD

Rigaud hors les murs Sète et Valéry, Brassens, Varda... et les autres

Samedi 18 avril 2026

Date limite d'inscription : 03 avril 2026

Conditions générales

I- Inscription et réservation :

- Votre inscription sera effective dès réception de votre chèque à l'ordre du Cercle Rigaud. Ce dernier sera encaissé dès réception. Le bordereau d'inscription rempli et signé ainsi que le chèque sont à remettre au **Bureau lors de la permanence du mercredi**, ou à envoyer par courrier postal à :

Cercle Rigaud - Les Amis du Musée d'Art Hyacinthe Rigaud - BP 40420 - 66004 Perpignan Cédex

II- Annulation :

- Toute annulation ne sera prise en compte que si elle est effectuée par mail ou par lettre reçue dans un délai maximum de 7 jours avant la date de départ, soit avant le 10 avril 2026.
- Si l'annulation intervient entre le 04/04/2026 et le 09/04/2026, une retenue de 30 % sera soustraite, dans tous les cas, du total à rembourser afin de régler pour le groupe, les acomptes de réservations inhérents à tout voyage.
- En cas d'annulation à compter du 10 avril 2026, le montant du voyage est non remboursable car les forfaits dus aux prestataires sont réglés.

III-Sécurité des adhérents (sortie hors les murs) :

Afin d'assurer le bon déroulement de la sortie et la sécurité de tous, nous vous remercions de bien vouloir :

- 1- Vous munir de votre carte Vitale et de votre attestation de tiers payant (mutuelle) ;
- 2- Respecter strictement les horaires de départ du bus, tout retard pouvant perturber l'organisation et le déroulement de la journée, notamment l'amplitude horaire du chauffeur.
- 3- Prévenir un membre de la commission Voyages en cas d'absence ponctuelle durant les visites (toilettes, achats, etc.), ceci pour des raisons de sécurité.
- 4- Prendre en compte qu'en raison des conditions de déplacement et de visite, cette sortie peut s'avérer difficile pour les personnes ayant des difficultés pour la marche.

NB : N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'adhérent Cercle Rigaud !

Commission voyages : Muriel : 06 89 23 55 54 - François : 06 62 46 52 86.

Le tarif est de 70 € par personne. 45 places disponibles.



Bulletin d'inscription à renvoyer dûment rempli et signé, soit à la permanence du Cercle, soit par courrier.

NOM et Prénom

Tél : Email :

Noms adhérents duo :

- Je souhaite participer à la sortie Rigaud hors-les-murs organisée par le Cercle Rigaud, qui aura lieu le 18 avril 2026 : « **Sète et Valéry, Brassens, Varda... et les autres** ».
- J'accepte les conditions générales d'organisation et d'annulation de ce voyage.
- J'effectue le règlement de 70 € par personne, par chèque à l'ordre du Cercle Rigaud.
- Je souhaite participer au repas gastronomique : ☐ OUI ☐ NON

Rappel en cas d'annulation avant le 10/04/2026, 30 %, soit 21 €, seront retenus sur le remboursement.

Après le 10/04/2026, le montant du voyage sera non remboursable.

www.amismuseerigaud.com

Signature

